

SYNDICAT MIXTE LEINS GARDONNENQUE

PROJET PEDAGOGIQUE

Espace Jeunes 11-17 ans



2022-2025

version 1 du 16 novembre 2021

Syndicat Mixte Leins Gardonnenque - 4 rue Diderot - 30190 SAINT GENIES DE MALGOIRES
04.66.63.00.80 - contact@leinsgardonnenque.fr
www.leinsgardonnenque.fr



Nom du Centre de loisirs	
Organisateur	Syndicat Mixte Leins Gardonnenque 4 rue Denis Diderot 30190 Saint-Geniès de Malgoirès
Coordonnées du centre de loisirs	Espace Jeunes 4, rue Diderot 30190 Saint Geniès de Malgoirès 04.66.63.01.11 / 06.34.52.40.91
Public accueilli	Adolescents de 11 à 17 ans
Dates	Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025
Numéro du récépissé de déclaration	0300526AP000121-E01

SOMMAIRE

- Introduction
- L'organisateur
- Le projet éducatif du territoire
- Les objectifs éducatifs du Projet Educatif Territorial (PEDT)
- Localisation
- La compétence enfance-jeunesse
- La place des parents
- Les séjours mutualisés
- L'intention éducative
- Les objectifs pédagogiques et les actions liées
- Le programme d'animation
- L'équipe pédagogique
- Les moyens financiers
- Les locaux et les moyens matériels
- Le projet de fonctionnement
- Les rôles et l'attitude de l'équipe d'animation
- Les règles non négociables
- Les règles de vie
- L'organisation de l'équipe d'animation
- Conclusion

Introduction :

Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur. Il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec les personnes qui animent l'accueil.

Si le projet pédagogique est une obligation administrative pour tout accueil collectif de mineurs déclaré, il traduit surtout l'ambition éducative d'un organisateur. Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

La démarche de construction de ce projet est un véritable outil de participation des équipes. C'est à travers sa construction que les équipes pourront s'approprier cette ambition éducative, fédérer leurs initiatives, et inscrire leurs projets d'animation dans une cohérence collective. Il fixe les orientations pédagogiques en lien avec le projet éducatif du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque.

Imprégnées par les intentions éducatives du directeur, ce document est un cadrage au développement éducatif sur les temps de loisirs pour les adolescents du territoire inscrits sur les actions de l'Espace jeunes.

Ce projet pédagogique permet de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement des activités. Il reprend en détail les actions mises en place sur l'Espace jeunes sur la période 2022-2025, même s'il est susceptible d'évoluer sur la période (annexes sur chaque nouvelle période de vacances).

L'organisateur :

Syndicat Mixte Leins Gardonnenque
4 rue Denis Diderot
30190 Saint-Geniès de Malgoirès

Le Syndicat Mixte Leins Gardonnenque est un syndicat dit « à la carte » qui réunit 16 communes autour de 10 compétences distinctes. Les adhésions des communes vont de 1 à 10 compétences.

8 communes sont réunies autour du projet « enfance jeunesse », à savoir : FONS, GAJAN, LA ROUVIERE, MONTIGNARGUES, SAINT BAUZELY, SAINT GENIES DE MALGOIRES, SAINT MAMERT, SAUZET.

Le Syndicat Mixte a été créé le 1/1/2017, suite à la dissolution de la Communauté de communes du même nom (loi NOTRe).

Les 8 communes du pôle de compétence représentent 9 532 habitants (recensement 2021), et une densité intermédiaire de population (135.9 habitants au km²), le territoire situé à équidistance entre Nîmes et Alès, est dit « rural » ou « rurbain ». Le territoire ne se situe pas en zone prioritaire.

Le Projet Educatif de Territoire

Ce projet éducatif s'est donné l'ambition de fédérer et mobiliser toutes les dynamiques éducatives du territoire afin d'offrir un parcours éducatif cohérent aux enfants et aux jeunes du territoire, de 0 à 17 ans, et adapté à chacun-e. Ce projet est ainsi le fruit d'une démarche concertée et partagée par l'ensemble des acteurs éducatifs qui animent les temps de vie de l'enfant : enseignants, animateurs, éducateurs, parents.

Les objectifs éducatifs du Projet Educatif Territorial (PEDT) :

1 - Garantir une continuité éducative pour tous.

- Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs à travers une coopération renforcée des acteurs
- Renforcer la communication avec les parents
- Favoriser la réussite scolaire en offrant les meilleures conditions matérielles et pédagogiques aux enfants, dans le respect des projets d'école.

2 - Consolider une offre éducative de qualité pour tous les enfants

- Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous
- Proposer une offre de loisirs de qualité
- Conforter une offre éducative respectant les rythmes de l'enfant

3 - Développer le savoir vivre ensemble pour faire un territoire solidaire et respectueux

- Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer à l'environnement et au développement durable
- Développer les liens interculturels et intergénérationnels et les partenariats avec les associations

Localisation :

Le territoire du Syndicat Mixte Leins Gardonnenque s'étend sur 16 communes avec un fonctionnement dit « à la carte ». Il propose des services adaptés aux besoins de chaque commune, en mutualisant des moyens.

Pour les services « petite enfance » et « enfance jeunesse » notamment, le territoire Leins Gardonnenque, s'intègre dans un périmètre légèrement différent, de 17 communes, issu d'un découpage de la CA Nîmes Métropole, et cela dans le cadre de l'élaboration de la CTG (Convention Territoriale Globale).

Il s'articule autour d'un axe routier majeur (la RN 106), mais également d'un axe ferré important (Nîmes / Alès) avec deux gares (Fons / St Geniès de Malgoirès). Il est traversé par deux éléments naturels incontournables : le Gardon (sans point de baignade toutefois) et le Bois des Leins.

Voici les communes adhérentes au Syndicat :

- Collorgues
- Dions
- Fons-outre-Gardon
- Gajan
- Garrigues
- La Rouvière
- Mauressargues
- Montagnac
- Montignargues
- Moulézan
- Montagnac
- Saint Bazély
- Saint Geniès de Malgoirès
- Saint Mamert du Gard
- Sainte Anastasie
- Sauzet

La compétence enfance jeunesse :

Depuis sa création, la Communauté de communes Leins Gardonnenque a fait de la politique jeunesse un domaine d'excellence, repris évidemment par la mise en place du Syndicat Mixte. En effet, lieu essentiel de vie et de construction de la personnalité des enfants et des adolescents, le territoire a un rôle déterminant à jouer pour leur offrir les meilleures conditions d'une éducation réussie. A travers cette volonté, d'éduquer l'enfant tout au long de sa vie, le Syndicat mixte s'attache à développer des axes de travaux majeurs :

- Elaborer, animer et dynamiser une politique locale Enfance-Jeunesse
- Avoir une politique Petite Enfance répondant aux besoins des familles
- Favoriser l'accessibilité aux loisirs éducatifs pour tous
- Développer le partenariat entre l'école, le collège et les autres acteurs du territoire afin de favoriser la réussite scolaire
- Transmettre aux enfants et aux jeunes les valeurs de citoyenneté et de socialisation qui constituent les fondements de notre société
- Organiser la participation des familles à la politique éducative locale

Contribuer à une vie sociale de qualité passe naturellement par un travail autour de l'enfance d'abord, organiser la prise en charge des plus jeunes enfants, qui permet la création de premiers liens en dehors de la famille pour eux mais aussi de liens pour leurs parents.

Les crèches et haltes garderies constituent une solution car elles sont le premier lieu de socialisation et de partage collectif à l'échelle du territoire.

Au-delà de la petite enfance, la prise en charge des enfants au sens large constitue un enjeu important pour le syndicat. Toujours dans un souci d'accessibilité pour tous, quels que soient la localisation, la situation sociale, le sexe, et dans certains cas, le handicap de l'enfant. De plus, la mise en cohérence des actions extrascolaires avec celles entreprises dans le cadre scolaire est également à penser.

Chacun ressent le besoin d'un encadrement plus large de la jeunesse et en particulier prendre en compte l'adolescence. Cette période, avec les besoins de liberté qu'elle procure, est souvent en contradiction avec la fréquentation par les jeunes de structures au fonctionnement « centres de loisirs ». L'espace jeunes doit alors proposer de nouvelles formes de loisirs adaptées aux attentes des jeunes. Cela doit faciliter la transmission d'un certain nombre de valeurs civiques portées par le Syndicat, par exemple en les faisant participer à des actions collectives.

Dans le cadre de la gestion des centres de loisirs, le Syndicat mixte subventionne l'Association Temps Libre pour l'organisation de l'accueil de loisirs des 3-11 ans. Les accueils maternels et primaires sont ouverts les mercredis et vacances scolaires.

Aussi, pour encourager la pratique du jeu, le Syndicat est équipé d'un fond de 400 jeux (ex ludothèque itinérante) et propose chaque année une fête du jeu qui s'inscrit dans le cadre de la fête mondiale.

Le Pôle enfance jeunesse, sur la commune de St-Geniès-de-Malgoirès, accueille dans un espace mutualisé et pensé pour les enfants et les familles, un centre de loisirs, une crèche, le lieu accueil enfants parents, le Relais Petite Enfance et un espace ludothèque.

La place des parents dans nos centres de loisirs éducatifs :

La volonté affirmée du Syndicat est d'intégrer la dimension parentale comme un axe fort de son action :

- *Affirmer la place des parents comme étant celle de partenaires éducatifs et de co-éducateurs (et non d'usagers) pour ainsi les associer fortement à l'ensemble des actions et de nos réflexions.*
- *Elargir les relations avec des collectifs de promotion des droits de l'enfant, des associations mobilisées sur le handicap, les fédérations de parents d'élèves et les syndicats enseignants.*
- *Susciter l'innovation dans la relation parents - enfants - temps éducatifs. Construire avec les parents leur place et leur contribution dans l'action éducative locale (définir les modalités d'accueil des familles, les mobiliser dans l'animation des espaces...).*
- *Renforcer la prise de conscience par les encadrants professionnels de leur engagement éducatif et de la nécessaire mobilisation de tous les acteurs (les parents, les bénévoles, les volontaires...) pour l'action éducative locale.*

En ce sens, les citoyens, les parents et les familles ont toute légitimité à s'impliquer dans les espaces d'éducation scolaires ou des temps de loisirs. L'équipe d'animation et l'équipe de direction sont toujours prêtes à entendre et prendre en compte l'expression des parents, à étudier des suggestions, à donner des informations, à proposer des participations et cela également avant, pendant et après chaque séjour.

Intentions éducatives :

La première finalité de l'espace jeunes est d'accompagner l'adolescent afin de le rendre le plus autonome et le plus responsable possible, dans la société la plus démocratique possible... afin qu'il s'insère dans cette société et que par son action il contribue à la transformer pour qu'elle devienne encore plus juste et plus humaine.

Le but de l'espace jeunes sera tout d'abord de leurs apprendre à vivre ensemble, à s'accepter les uns les autres, à s'écouter, à se respecter, à se découvrir et à grandir ensemble.

L'espace jeune doit être un espace de découverte, épanouissant, ouvert à la discussion où chaque jeune peut trouver sa façon d'agir et de s'exprimer tout en respectant les autres. C'est un espace qui doit être enrichissant et épanouissant pour les jeunes.

Un espace éducatif. Permettre aux enfants de développer des bases éducatives sur les savoir-être et les savoir-faire, leur permettre d'acquérir des connaissances et des compétences en créant un environnement le plus riche possible pour qu'ils soient acteurs de leur propre épanouissement. Les animateurs, en tant que co-éducateurs, doivent pouvoir créer cet environnement propice et maîtriser les mises en œuvre pour faciliter cet épanouissement.

Un espace de socialisation. Il doit permettre aux enfants de trouver un cadre sécurisé et sécurisant. Les échanges, le partage, la coopération et la bienveillance sont au cœur de nos missions et sont les garants du bien vivre ensemble.

Un espace formant les futurs citoyens. Sensibiliser aux enjeux environnementaux et au développement durable à travers des actions éducatives partagées entre enfants, parents, enseignants et animateurs, c'est inciter chacun des co-éducateurs à participer à une approche globale du sujet. Eduquer au respect des différences, à l'interculturel, au handicap, c'est aussi un des enjeux majeurs de notre société en pleine mutation. L'éducation au développement durable va de pair avec l'éducation à la citoyenneté, identifier puis s'approprier ces enjeux, c'est aider les enfants à devenir de bons citoyens, à faire d'eux des citoyens responsables, tolérants et ouverts sur le monde.

A travers ce lieu, nous souhaitons permettre aux enfants et aux jeunes du territoire de profiter de vrais temps de loisirs où ils pourront :

- Vivre des vacances riches et épanouissantes
- Faire des découvertes et des partages d'expériences
- Se construire en fonction de leurs besoins
- Trouver leur place au sein d'un groupe et de la société
- Construire leurs espaces : lieux, vacances, soirées...
- Vivre pleinement leurs projets.

Le plaisir devra être au cœur de toutes les préoccupations.

Le lien aux familles est aussi essentiel, il doit être participatif, coopératif et entrer dans une logique de partenariat. Nous avons la volonté d'établir des liens durables et constructifs entre tous les co-éducateurs (enseignants, parents et animateurs) pour garantir une continuité éducative sur le territoire

Objectifs pédagogiques et les actions liées :

« Agir sur la qualité de l'action éducative lors du temps libre des enfants, c'est faire de ces temps un espace éducatif identifié, valorisé et accessible à tous durant les temps de loisirs ».

C'est pourquoi l'ensemble de l'équipe d'animation a défini plusieurs objectifs pédagogiques :

Favoriser la prise de responsabilités et la participation des jeunes afin qu'ils développent leur autonomie :

- Permettre à l'adolescent de se positionner au sein du groupe, en discutant les choix de chacun
- Partager leurs idées et les impliquer dans la prise de décisions
- Inciter les jeunes à participer, les soutenir durant les moments d'apprentissages
- Encourager la prise d'initiative personnelle en favorisant les projets individuels
- Apprendre à faire des concessions, à les accepter et les faire admettre au groupe ou aux autres
- Instaurer des temps de discussion et d'échange pour permettre aux jeunes de construire leurs temps de loisirs
- Laisser le choix de leurs activités
- Faire des bilans avec les enfants
- Mettre en place les « ateliers libres »
- Apprendre à faire des choix, à les exprimer, à les argumenter et à les assumer
- Encourager l'accompagnement des plus jeunes par les plus anciens de l'espace jeunes

Développer un partenariat de qualité avec les parents en tant qu'acteurs éducatifs :

- Développer des espaces ouverts aux parents pour des lieux d'informations
- Impliquer les familles dans la construction des temps de loisirs de l'espace jeunes
- Améliorer la qualité de la relation aux parents en développant des outils de communication
- Proposer des soirées de rencontre autour de jeux ou de temps de valorisation
- Instaurer un espace café pendant l'accueil des séjours
- Proposer des activités en partenariat avec une compétence à partager sur la structure (ex : initiation judo, découvertes culinaires, bricolage...)

L'éducation au vivre-ensemble au sein de chacun de nos espaces de rencontres

- Développer des temps de passerelle entre le centre de loisirs, l'espace jeunes et le collège
- Réfléchir ensemble aux règles de vie des lieux et s'engager à les respecter
- Préparer les jeunes à établir des contacts, des relations basées sur la compréhension, le respect, la solidarité, l'enrichissement réciproque, le plaisir du vivre et du faire ensemble en découvrant l'autre
- Proposer des animations éducatives et ludiques pour permettre l'ouverture vers l'autre et les temps d'échange
- Favoriser l'expression de chacun et permettre la construction personnelle
- Discuter des différences (sociales, culturelles, ethniques et physiques) pour que celles-ci soient une source d'enrichissement personnel
- Encourager les liens et échanges entre les différents jeunes

Sensibiliser les enfants à l'écocitoyenneté.

- Envoi des plannings et des informations aux familles par mail
- Sensibilisation au tri sur les lieux de vie
- Education à l'environnement
- Mise en place de signalétique sur l'Espace Jeunes pour limiter le gaspillage
- Travailler autour de l'alimentation
- Utiliser le matériel en matière de récupération, de transformation, de réparation...
- Découvrir de nouveaux espaces et de nouvelles pratiques alternatives et innovantes (recyclerie)

Le programme d'animation :

Le programme se construit à partir des objectifs pédagogiques, des intentions éducatives et des actions pédagogiques.

Il se construit en équipe après concertation avec les jeunes. Un temps de discussion est prévu après le goûter (mercredis/samedis) pour informer des actions à venir et faire ressortir les envies des jeunes. Il se construit pour l'ensemble de la session (d'une période de vacances à une autre).

Il peut être susceptible de modification au fil de la période en fonction de la demande et des besoins du public. L'équipe fait attention à l'équilibre tant du rythme que de la diversité des activités.

L'équipe pédagogique

Anouar SABOUR : Responsable de la structure sous contrat de projet (4 ans) à temps complet
BPJEPS LTP
Agrément Micro fusée / PSC1

Mourad MORDNI : animateur à l'Espace Jeunes sous contrat de projet (4 ans) à temps complet
BPJEPS LTP
Agrément Micro Fusée / PSC1 / Surveillant de baignade

Matthieu BOURGEOIS : animateur à l'Espace Jeunes sous contrat de projet (4 ans) à temps complet
DUT Carrières Sociales option animation sociale et socio-culturelle
Surveillant de baignade

Lors des périodes de vacances pour compenser la hausse d'activités de l'augmentation du nombre d'enfants accueillis, l'équipe de permanents se complète avec des animateurs volontaires en contrat CEE.

Participant à l'écriture du projet pédagogique de la structure et à la création du planning d'activités, ces animateurs sont informés des intentions pédagogiques du directeur et des valeurs véhiculées par l'équipe. De plus, les animateurs volontaires seront épaulés tout au long de leur embauche par un animateur référent (permanent). Ce référent a pour rôle d'accompagner, d'aider et de faire un point d'évaluation intermédiaire avec l'animateur volontaire. Une évaluation finale sera faite avec l'animateur volontaire, son tuteur et le directeur à la fin de période de travail.

Le planning des projets annuels est réalisé avec toute l'équipe d'animation. Cela permet une diversité dans les activités proposées tout en respectant les compétences et les préférences de chaque animateur pour l'encadrement et la mise en place de certaines techniques.

Les moyens financiers

L'Espace Jeunes possède un budget permettant d'engager des dépenses pour le fonctionnement de la structure que ce soit l'achat de nouveaux équipements mais aussi des fournitures pédagogiques. Le centre prévoit également un budget prévisionnel pour chaque période de vacances afin de pouvoir s'autogérer, s'équiper (matériels, frais divers ...) et mettre en place des projets variés (ex de stages, séjours...).

Intitulés	Total Année
Repas / denrées alimentaires	2 000
Petit équipement / entretien	1 500
Fournitures administratives	500
Fournitures péda non stockées	2 000
Combustible / carburant	1 200
Documentation / abonnement	300
Droits d'entrée (<i>piscine, musée...</i>), séjours (<i>pension complète</i>)	30 000

**Chiffres donnés en euros*

Les locaux et les moyens matériels

Les locaux de l'espace jeunes représentent une surface d'environ 100 m² où les jeunes peuvent évoluer en toute sécurité sous la surveillance d'animateurs qualifiés.

L'espace est composé :

- D'une cuisine équipée (réfrigérateur, micro-ondes, une cuisinière ainsi que de placards de rangement)
- D'un bureau de direction, qui sert aussi pour l'accueil des familles (téléphone, internet)
- D'un bureau pour l'équipe d'animation
- D'une salle d'activité
- Et d'un espace sanitaire
- De 2 locaux de rangement (sport et matériel de camping)
- D'un studio radio

Equipement :

- Matériel sportif (ballons, cerceaux, plots, raquettes, ...)
- Matériel pour les activités manuelles (ciseaux, règles, pinceaux, tabliers, ...)
- Matériel pour les activités scientifiques et techniques (boîte à outils, petit matériel...)
- Matériel pour les activités artistiques (malle musique à disposition, déguisements, appareil photo...)
- Matériel pour les activités culinaires (bols, couverts, assiettes, plats, cuisine équipée...)

[Le projet de fonctionnement](#)

La structure accueille en priorité les jeunes âgés de 11 à 17 ans habitant sur les villages adhérents à la compétence « enfance jeunesse » du territoire Leins Gardonnenque. Les jeunes doivent être âgés de 11 ans révolus ou doivent être en 6ème pour pouvoir participer aux projets de l'Espace jeunes.

Le plus grand nombre de nos adolescents fréquentent le collège Frédéric Desmons qui se situe à quelques mètres de l'espace jeunes.

Les tarifs sont adaptés aux familles en fonction de leur quotient familial (4 tranches).

10-12 ans			
	Besoins	Capacités	Activités
Repères Physiques	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Jeux intenses. ⊗ Besoin de se dépenser, ⊗ Besoin d'espace. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Fatigue rapide. ⊗ Récupération facile. ⊗ Vitesse, adresse, résistance, force. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Jeux sportifs et collectifs ⊗ Activités spécifiques plus élaborées (vélo, canoë...). ⊗ Activités de plein air ⊗ Activités physiques à règles précises.
Repères Intellectuels	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Besoin de prendre des responsabilités. ⊗ Besoin de discussion et de concertation. ⊗ Besoin de s'affirmer et de se valoriser. ⊗ Besoin d'indépendance. ⊗ Besoin de créer, d'inventer, de rêver. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Réflexion. ⊗ Raisonnement. ⊗ Esprit critique. ⊗ Esprit de contradiction. ⊗ Organisation de jeux, gestion du matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Balade, grands jeux. ⊗ Débats et discussions informels ⊗ Jeux d'expression : mimes, théâtre, enquêtes. ⊗ Camping avec répartition des tâches.
Repères Sociaux et Affectifs	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Besoin d'être considéré comme un adulte. ⊗ Besoin de confiance. ⊗ Besoin d'isolement relatif, d'autonomie. ⊗ Besoin de s'affirmer ⊗ Besoin de choisir ses activités. 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Fonctionnement en groupe ⊗ Auto-discipline. ⊗ Instabilité. ⊗ Dignité, sensibilité, timidité. ⊗ Développement de la personnalité. ⊗ Instabilité émotionnels 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Activités manuelles avec techniques spécifiques. ⊗ Activités individuelles ou dans de petits groupes. ⊗ Lecture, poésie, média ⊗ Danse.

Les 12-16 ans			
	Besoins	Capacités	Activités
Repères Physiques	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Compétition ⊗ Repos ⊗ Besoin de « flâner » 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Se fatigue vite ⊗ Comportement maladroit, ⊗ Vitesse, adresse, force 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Jeux sportifs ⊗ Activités physiques, sportives de pleine nature : voile, canoë ⊗ Kayak, escalade, spéléo, VTT...
Repères Intellectuels	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Savoir, logique ⊗ Curiosité ⊗ Vérifier des théories, des normes ⊗ Remise en cause de valeurs 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Intelligence, raisonnement ⊗ Expérimente, observe, formule des hypothèses, ⊗ Vérifie des théories ⊗ Fait preuve de logique ⊗ Fait des apprentissages techniques 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Activités scientifiques et techniques ⊗ Ateliers, clubs autour des activités d'expression artistiques et manuelles
Repères Sociaux et Affectifs	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Ecoute, reconnaissance ⊗ Affirmation de sa personnalité ⊗ Besoin d'identification ⊗ Vie de groupe, rencontres ⊗ Besoin d'autonomie ⊗ Besoin de prendre des responsabilités, des initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Echanger, s'exprimer, intervenir, émettre des critiques ⊗ Prendre en charge des entreprises collectives ou individuelles ⊗ Organiser une vie de groupe ⊗ Faire des choix s'ils ont les informations nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> ⊗ Enquêtes, recherche ⊗ Expression dramatique ⊗ Débats ⊗ Projets ou aventure ⊗ Camping ⊗ Lecture

La structuration du temps

En période extrascolaire et périscolaire :

A raison d'1 animateur pour 12 sur cette tranche d'âge, la structure peut accueillir 36 jeunes avec 3 animateurs permanents et diplômés dont un responsable de structure.

	Mardi-Jeudi-Vendredi	Mercredi	Samedis
	x	Repas 12h00-14h00	x
Horaires d'été	Accueil du soir 16h00-19h30	Activités 14h00-19h30	
Horaires d'hiver	Accueil du soir 16h00-18h30	Activités 14h00-18h30	

Accueil type :

Mardi-Jeudi-Vendredi soir	Mercredis	Samedis :
Proposition de projets hebdomadaires Concertation avec les jeunes et choix des activités	12h30 : Resto'Jeunes 14h00 : Accueil 14h30 : Début de l'activité 16h45 : Goûter + temps de discussions 17h30 : Jeux libres, projets...	13h30-14h30 : Navette 14h00 : Accueil 14h30 : Début de l'activité 16h45 : Goûter + temps de discussions 17h30 : Jeux libres, projets...

En période de vacances scolaires :

Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Vacances d'Eté	Vacances d'Automne	Vacances de Fin d'Année
Ouvert 2 semaines	Ouvert 2 semaines	Ouvert 6 semaines Fermé la dernière semaine	Ouvert 2 semaines	Fermé

Les horaires varient en fonction du planning d'activités proposées.

Accueil type (sous réserve de modification) :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	Activité à la journée ou ½ journée		Activité à la journée ou ½ journée	Activité à la journée ou ½ journée
	9h00-10h00 - Navette - Accueil sur site		9h00-10h00 - Navette - Accueil sur site	9h00-10h00 - Navette - Accueil sur site
	10h00-12h00 - Activités ou - Ateliers libres		10h00-12h00 - Activités ou - Ateliers libres	10h00-12h00 - Activités ou - Ateliers libres
Sortie Extérieure	12h00-13h00 - Repas	Soirée 18h00-22h00	12h00-13h00 - Repas	12h00-13h00 - Repas
Horaires variables	13h00-13h45 - Temps libre	Soirée sur site selon la thématique	13h00-13h45 - Temps libre	13h00-13h45 - Temps Libre
	13h45-17h00 - Activités	Repas partagé	13h45-17h00 - Activités	13h45-17h00 - Activités
	17h00-18h00 - Accueil sur site - Départ - Jeux libres		17h00-18h00 - Accueil sur site - Départ - Jeux libres	17h00-18h00 - Accueil sur site - Départ - Jeux libres
	<i>Déjeuner : pique-nique fourni par la famille</i>		<i>Déjeuner : pique-nique fourni par la famille</i>	<i>Déjeuner : pique-nique fourni par la famille</i>

Nous avons l'Espace Jeunes sur Saint-Geniès comme lieu de repère qui est tout proche du collège, du Parc Barral (parc avec un espace de verdure idéal pour les grands jeux) et du city-stade.

Nous avons une convention avec le collège qui nous permet d'utiliser leurs espaces.

	Plateau sportif (au collège)	Gymnase
Pendant les petites vacances	A volonté	Mercredi après-midi Jeudi journée Uniquement la 1 ^{ère} semaine
Pendant les vacances d'été		x
Mardis-Jeudis-Vendredis	De 17h00 à 18h30	x
Mercredis	De 14h00 à 18h00	x
Samedis	x	x

Pendant les vacances, l'Espace Jeunes se déplace dans les villages du territoire pour y proposer des activités. Elles se réalisent dans des salles communales et/ou foyers mis à disposition par les mairies du territoire, dans les espaces sportifs (city-stade, skate-park...), ou dans les espaces naturels du territoire.

Sur le territoire, nous avons la possibilité d'utiliser les espaces suivants :

- La piscine de Sauzet,
- Le stade de foot de Saint-Geniès, sur demande

Rôles et attitudes de l'équipe d'animation :

Le responsable de la structure :

- Il met en place un contexte relationnel bienveillant au sein de la structure
- Il gère l'équipe : il supervise les plannings d'horaires, il organise les temps de réunion et les menées, il dynamise l'équipe, il montre une exigence pour la qualité de l'action, il régule les tensions au sein de l'équipe.
- Il est garant pédagogique : concevoir un projet pédagogique avec l'équipe d'animation conforme aux orientations éducatives, et en être garant. Evaluer avec l'équipe d'animation le projet pédagogique.
- Il gère les tâches administratives (déclarations de séjour...) et financières, il est garant du matériel, des locaux et des équipements
- Il forme, suit et évalue des animateurs stagiaires ou toute autre personne de l'équipe.
- Il gère la communication et l'information sur les événements du centre.
- Il a en charge la relation avec les différents partenaires et élus.
- Il collabore à la conduite du projet global enfance jeunesse sur le territoire de Leins Gardonnenque
- Il participe aux commissions locales de coordination
- Il participe à l'évaluation qualitative et quantitative des accueils et au projet global pour l'enfance et la jeunesse en lien avec la coordinatrice territoriale.

L'animateur :

- Il participe à la rédaction du projet pédagogique et le fait vivre au travers de projets d'animations.
- Il développe, dans le cadre du projet pédagogique, des actions innovantes, stimulant l'imagination, la curiosité et l'expression.
- Il assure la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis,
- Il collabore avec le responsable de la structure pour la conduite du projet global enfance-jeunesse

- A l'écoute, il respecte les rythmes de vie collectifs et individuels. Il prend en compte également les besoins et possibilités des enfants.
- Il échange tant avec les enfants que l'équipe d'animation. Le langage devra être correct.
- Il incite les enfants à être autonomes et responsables.
- Il propose un accueil de qualité auprès des enfants et des parents.
- Il participe activement aux temps de réunion.
- Il transmet par sa posture et son positionnement l'image du territoire auprès des différents partenaires.

L'utilisation des appareils technologiques (portable, casque de musique, etc.) n'est pas autorisée sur le temps de travail. Les moments de pause sont des moments privilégiés pour les utiliser.

La ponctualité est nécessaire au bon déroulement des activités de la structure.

La consommation d'alcool n'est pas autorisée sur la structure.

L'organisation de l'équipe d'animation :

Les réunions de préparation : avant chaque période de vacances et pour chaque période de mercredi (vacances à vacances), elles permettent l'élaboration des projets d'animation.

Les réunions d'information ont lieu une fois à deux fois par mois : point sur les dates, avancés dans les projets en cours et à venir, informations diverses, ...

Au besoin, des réunions, temps d'échange ou de régulation peuvent être sollicitées par les membres de l'équipe.

Les règles de vie :

Tous les 2 ans, elles sont réfléchies avec les jeunes, signées par les jeunes et l'équipe et affichées dans la salle principale d'activités :

- On demande avant de se servir (matériel, goûter, ...) et on range quand on a fini
- On fait attention à son langage : attention à la vulgarité
- On ne court pas dans les locaux et on ne se bat pas.
- On s'assoie sur les chaises, canapés, poufs
- Pendant les temps d'échange et d'activités, on range les téléphones
- On fait attention aux paroles avant de lancer une musique
- On prend soin du matériel et de l'environnement
- On demande avant d'aller sur l'ordinateur (les animateurs se donnent le droit de refuser l'accès à certains sites après échanges avec le groupe)
- Les manteaux, vestes et sacs de cours restent dans l'entrée.
- On prévient avant de sortir de l'espace jeunes

Les règles non négociables :

- On se respecte les uns les autres
- La consommation de tabac et de produits stupéfiants sont interdits
- Chacun doit pouvoir s'exprimer librement.
- Aucune forme de discrimination ne sera admise.

Evaluation du projet

Les critères d'évaluations dépendront de l'activité ou du projet à évaluer.
Ils se présenteront sous la forme suivante :

Objectifs	Critères	Indicateurs	Résultat et observations
Capacité à décrire le projet	<ul style="list-style-type: none">- Donner 2 objectifs de projets- Expliquer la démarche- Présenter le programme du projet	8 jeunes sur 12 : oui / non 8 jeunes sur 12 : oui / non 8 jeunes sur 12 : oui / non	

Les indicateurs d'évaluations sont complétés selon l'activité. Ils varient évidemment selon l'activité, le projet et l'âge du public concerné

Les animateurs, pendant le temps du goûter, organiseront un temps d'échange avec le groupe de jeunes pour revenir sur la journée afin d'en faire une évaluation.

Pendant les vacances, l'équipe fera un bilan quotidien et rapide pour se faire passer les informations utiles. Elle se réunit une fois par semaine pour un bilan hebdomadaire.

Conclusion

Ce projet pédagogique a été conçu par l'ensemble de l'équipe d'animation, ce qui a permis d'avoir une cohésion complète entre les responsables et les animateurs. Il sera régulièrement étudié et révisé afin d'y apporter des modifications en fonction de l'évolution du centre et de son équipe. Lors des périodes de vacances, des annexes - avec l'équipe d'animateurs volontaires - seront élaborées pour détailler les objectifs de ces périodes ainsi que les activités proposées.

Ce projet pédagogique est consultable par les familles. Il présente le fonctionnement de l'accueil ainsi que les orientations pédagogiques proposées par l'Espace jeunes.

Il est une référence pour l'équipe d'animation.